



AVIS PUBLIC

IMMEUBLE ALIÉNÉ D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :**

Que, conformément au paragraphe 28 al. 1 (1) de la *Loi sur les cités et villes*, l'immeuble ci-après décrit a été aliéné par la Ville de Rivière-Rouge le 23^e jour du mois de mars 2026:

IMMEUBLE / BIEN	ACQUÉREUR	PRIX
Lot 5 809 818 du cadastre du Québec, circonscription de Labelle Terrain vacant – Chemin du Lac-de-La-Haie	Mme Annie Delorme et M. Sylvain Michaud	10 500 \$, plus les taxes applicables

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 24^e JOUR DE MARS 2026

La greffière et directrice générale adjointe

Catherine Denis-Sarrazin